



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.3/99
20 novembre 1959
ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU RUANDA-URUNDI
CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil
de tutelle)

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU RUANDA-URUNDI
Affiliée à la ligue internationale des droits de l'homme
et
Centre d'information et de documentation
sur l'Organisation des Nations Unies

Siège Social :
Kisenyi (Ruanda)
B.P. 120
Secrétariat
B.P. 5

Kisenyi ce 5 Novembre 1959

A Son Excellence Monsieur Dorsinville
Président du Conseil de tutelle

Lake Success

Excellence,

Nous avons bien reçu votre Message à l'occasion du quatorzième anniversaire de la fondation des Nations Unies et vous en remercions. Lors du passage de la dernière Mission de visite que vous présidiez, nous eumes le grand regret de ne pouvoir vous rencontrer et vous saluer. Sans doute parliez vous trop bien le français. Vraiment déçus nous vous avons écrit personnellement. Sans doute aussi notre lettre fut elle interceptée? Nous nous permettons de vous en envoyer la copie.

Ainsi deux années sont passées depuis votre visite sans que de grands changements ne se seraient produits, s'il n'y avait pas eu ces malheureux évènements de Léopoldville. Ils furent très graves. Quelles en furent les causes? Votre organisation-c'était son devoir-a du en être informée contadictoirement. Toujours est-il que depuis ces évènements, le climat politique jadis inexistant, a brusquement surgit dans le trouble et la confusion. Confusion fatale du fait de

l'impréparation générale à la vie civique et politique. D'autre part, alors que partout ailleurs, il faut la nationalité pour avoir la citoyenneté et bénéficier des droits civiques, ici on accorde brusquement certains droits civiques à des êtres qui en droit ne sont pas des citoyens.

Bref et c'est là où je voulais en venir, l'agitation congolaise a gagné notre Ruanda Urundi-Pays sous tutelle, qui logiquement devrait être libéré avant le Congo, en même temps que les autres pays restants sous Tutelle. Il devient donc urgent, pour éviter les troubles sanglants du Congo, que le Conseil de Tutelle intervienne au plus tôt.

Certains partis politiques du Congo ont déjà demandé qu'une délégation de l'O.N.U. vienne ici en même temps qu'une délégation parlementaire belge, pour observations et contrôle des prochaines élections de Décembre. Nous demandons nous ici au nom de notre Ligue et davantage au nom des populations que le Conseil de Tutelle délègue des représentants immédiatement pour contrôler les réactions populaires et l'évolution politique qui doit suivre la déclaration ministérielle attendue prochainement concernant le Ruanda Urundi. Des vies humaines sont menacées, d'autant que la provocation peut intervenir créant des oppositions et les mettant en conflits. Est déjà bien suffisante l'opposition TUTSI-Bantu que nous vous avons maintes fois signalée, opposition qui pouvait s'atténuer devant une revendication commune d'autonomie ou d'indépendance, mais que certains, intéressés, pourraient exacerber aux fins de division, de troubles et de rétablissement de l'ordre par des cadavres. Devoir civique, devoir humain exigent notre vigilance, exigent également votre intervention.

Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, Excellence, avec nos remerciements, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité :

Le Secrétaire :

E. Rabaud

(Signé) E. RABAUD

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DU RUANDA-URUNDI

Kisenyi ce 7 Novembre 1959

A Son Excellence Monsieur Dorsinville
Président du Conseil de tutelle

Excellence,

Je remplace la copie promise par cette lettre à caractère d'S.O.S. d'urgence. La tragédie prévue se déroule à l'heure actuelle avec son cortège de cadavres et de maisons pillées et incendiées. L'imbroglie est complet et trois groupes se rejettent les responsabilités du drame, exacerbant les antagonismes. Bahutu, Batutsi et Européens vont bientôt se trouver face à face si vous n'intervenez pas immédiatement et énergiquement. Pour le moindre conflit de frontière, l'ONU envoie des observateurs et des troupes spéciales. Ici le cas est aussi grave. Au lieu de deux nationalismes ce sont trois races en conflit. Fait étonnant, et permettez moi de le dire, suspect, c'est la reconnaissance par des éléments progressistes Batutsi des principes démocratiques et la création d'un parti d'union nationale ruandaise dont l'initiateur était le très intelligent chef Kahiyura, vice président du Conseil de Pays, qui semble avoir déclenché la bagarre. Faute première de l'autorité tutélaire qui destitua Kahiyura de son poste de chef du Bugoye et autorisa, le soutenant, la création d'un groupement de Bahutu extrémistes. Depuis ces actes les incidents n'ont pas cessé de se produire. Malgré l'appel du Mwami Kigeri V et l'appel émouvant du Vice Gouverneur Général Harroy, les incidents deviennent drames. Je vous en supplie au nom des principes d'humanité que nous avons toute notre vie défendus négligez toute formalité et exigez l'intervention immédiate de l'ONU.

Avec l'assurance de mon entier dévouement aux principes de l'ONU Je vous prie d'agréez, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité

Le Secrétaire :

(Signé) E. RABAUD
